

# Beynac Info



Janvier 2022  
N° 45



- 5 véhicules à votre service
- Transports Toutes Distances
- Transports Privés
- Transports de Colis
- Conventionné par Caisses Maladie
- Hospitalisation, Consultation, etc...
- Véhicules 9 Places
- Véhicules T.P.M.R. (Transports Personnes à Mobilité Réduite)



7j/7

3 Communes de stationnement :

• BURGNAC • MEILHAC • ST MARTIN-LE-VIEUX

Adresse Bureaux : La Garenne 87800 MEILHAC



**Port. 06 87 35 10 80** Tél. 05 55 58 35 56 - E-mail : paulotaxi@orange.fr

## MEUBLES - SALONS - LITERIE

Votre distributeur agréé



Dressing



Confort absolu



Salon

# Rabier

Entre Séreilhac et Châlus  
Tél. 05.55.78.18.18

AIXE OPTIQUE

HISTOIRE DE LUNETTES

Catherine Paramelle Opticienne  
sur rendez-vous

2<sup>ème</sup> paire offerte 1<sup>/</sup> payant 3<sup>ème</sup> mutuelles agrées garanties casse adaptation examen de vue

20 place Fayard 87700 Aixe sur Vienne  
05 55 70 30 20 - www.histoiredelunettes.com - [f](#) [o](#)

# SCAL

DES OUVERTURES À VOS MESURES



ISOLER EMBELLIR AGRANDIR SÉCURISER RÉNOVER

VOTRE SPÉIALISTE  
VÉRANDES ET MENUISERIES SUR MESURE  
EN ALUMINIUM ET PVC

Route de cognac 87700 Aixe-sur-Vienne - Tél : 05 55 70 24 80 - [www.scal87.fr](#)

Travaux Publics & Particuliers  
05 55 48 12 82  
[www.cmctp-87.fr](#)

- Terrassements - Routes
- Canalisation - Assainissement
- Adduction d'eau potable
- VRD - Equipements urbains et sportifs

ZA du Bois du Breuil  
87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE  
Mail : cmctp@wanadoo.fr

**ARTP** EURL

Anthony RICQ  
06.70.33.10.27  
[artp87@orange.fr](mailto:artp87@orange.fr)

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT  
DEMOLITION - GOUDRONNAGE  
ENFOUISSEMENT DE RESEAUX



Tél : 05 55 79 88 03 - [maisondeluret@gmail.com](mailto:maisondeluret@gmail.com)  
3 Avenue Louis Pasteur 87700 Aixe-sur-Vienne

BOULANGERIE

PÂTISSERIE

RESTAURANT

SALON DE THÉ

# SUPER

Aixe/Vienne 05 55 06 51 91

Ouvert du Lundi au Samedi 8h30 - 19h30 Ouvert le dimanche matin



# Sommaire

## Pages Commune

Edito du maire	1
Services municipaux	2
Déchets	3
Etat civil	3
Réaménagement du bourg de Beynac	3
Travaux et entretien	4
Le budget municipal	5
Pourquoi réduire l'éclairage nocturne ?	6
Je vais, tu vas ...nous allons à l'école	6
Intramuros à Beynac	8
Chats errants	8
Elections	9
Recensement citoyen	9
Comment voter en 2022	9
Un dispositif ULIS à la MFR	9
Michel BEAUDOU, maire honoraire de Beynac	9

## Pages Communauté de communes du Val de Vienne

Covid	10
Prêt du broyeur	10
Accessibilité	10
Nouveau PLUI	10
Enfance-jeunesse pratique	10
Un arbre pour Marie-Noëlle	11
Très haut débit	11
Cyclotourisme	11

## Page Associations

ACCA	12
Maxi'Mômes	12
AEB	12
Club du 3 <sup>ème</sup> Age	12
Paroisse	13
Nos chemins de randonnées	13

Crédit photos :

Dominique KUNICKI (page de couverture),  
 SPONTANE Etudes photographiques  
 Antoine GATET 2021  
 (vues générales de l'aménagement du centre bourg)  
**et mairie de Beynac 87**  
 rédactionnel :

**Mairie de Beynac**

Conception - Publicité - Impression :

**ICOMIA**

26bis Av. Jean Rebier - 87700 AIXE-SUR-VIENNE  
**Tél. 05 55 70 32 89**  
**contact@icomia.fr**

# Edito du maire

## Chères beynacoises, chers beynacois,

En ce début d'année 2022, je tiens tout d'abord à vous adresser mes vœux les plus sincères.



Beynac, comme toutes les communes, a subi de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire COVID. Pour autant, le dynamisme de notre commune ne fléchit pas !

L'année 2021 a vu l'achèvement de la première tranche des travaux d'aménagement du centre bourg dont vous pouvez apprécier le changement. Nous étudions dès maintenant la planification de la seconde tranche (p. 5)

Le départ de Sandrine DUMONTEIL (MASLIER) vers le sud de la France nous a conduits à réorganiser les services de la mairie avec de nouveaux horaires d'accueil (p. 2). Aurélie KABEYA-HENRION continuera de vous accueillir et sera secondée à mi-temps par Véronique PRABONNAUD, déjà secrétaire à la mairie de Saint-Martin-le-Vieux. De plus, Khadra LATTAB, agent en remplacement aux écoles, viendra leur prêter main forte certaines matinées. Je leur souhaite la bienvenue !

Le site internet va être modernisé dans les jours qui viennent et les administrés disposent désormais de l'application Intramuros qui est facile à télécharger pour se tenir au courant des informations concernant la commune (p. 9). Les activités associatives reprennent peu à peu pour le plus grand plaisir de tous (p.13).

Je profite de cet édito pour vous témoigner mon plaisir d'avoir vu tant d'administrés se joindre aux élus à l'occasion de la commémoration du 11 novembre. Tous ont pu apprécier le travail de notre agent, Christophe MAZABRAUD, qui avait magnifiquement fleuri le monument aux morts avec des Chrysanthèmes offerts l'année dernière par « Les serres de l'Estrade » et qu'il a su choyer.

Je rappelle que tout au long de l'année scolaire, les créations artistiques des élèves de maternelle sont exposées à la mairie et que vous pouvez venir les admirer sur les heures d'ouverture de la mairie.

Enfin, je remercie chaleureusement les élus, les salariés, les institutrices ainsi que les personnes qui offrent leur aide lors de « coups durs », pour leurs actions quotidiennes ou ponctuelles.

En raison des conditions sanitaires, je ne pourrai pas vous présenter mes vœux en présentiel comme je le souhaitais, mais un rassemblement festif pourrait être envisagé à l'occasion de la Saint-Jean.

Bien à vous,

votre Maire,  
**Marie-Claude BEYRAND**

## Services municipaux

### Mairie :

29 rue de la Croix des Combes

87700 BEYNAC

Tél. : 05 55 70 24 92

Mail : [beynac87.mairie@gmail.com](mailto:beynac87.mairie@gmail.com)

<https://mairiebeynac87.com/>

Possibilité de rencontrer le maire : sur rendez-vous.

### Les personnels au service de la commune :

Sandrine MASLIER DUMONTEIL, qui travaillait à la mairie depuis 30 ans, a obtenu une mutation pour le sud de la France.

Marine GUDIN nous quitte aussi, pour un nouveau poste en multi-accueil. Nous leur souhaitons bonne chance !

**Mairie :** Aurélie KABEYA, Véronique PRABONNAUD et ponctuellement Khadra LATTAB

**Ecole :** Sandrine BEAUDOU, Christelle COTTAZ, Irina LACHKO, Khadra LATTAB, Nadège SEGUY, et Mathilde COUDERT en renfort.

**Salle polyvalente :** Irina LACHKO et **Service technique :** Christophe MAZABRAUD

## Tarifs des services municipaux

Tarifs en vigueur au 1er janvier 2022 - susceptibles d'évolution

### CIMETIERE :

case columbarium :

700 € pour 30 ans

mètre carré pour concession

perpétuelle : 92 €

### CANTINE :

repas élève : 3,30 €

repas adulte : 4,50 €

### GARDERIE :

le matin : 1,40 €

le soir : 1,40 € + 1,40 € supplémentaire après 18h00

### SALLE POLYVALENTE :

Tarifs week-end	Habitants et associations commune	Hors commune	Habitants C.C. Val de Vienne
• Avec cuisine	320 €	450 €	380 €
• Sans cuisine	250 €	380 €	310 €
<b>Tarifs journée en semaine</b>			
• Avec cuisine	180 €	200 €	190 €
• Sans cuisine	110 €	130 €	120 €
Tarif possible en demi-journée			
<b>Tarifs spéciaux-Hors associations (à but lucratif)</b>			
• montant	680 €	680 €	680 €
Caution :	500 €	500 €	500 €
<b>Électricité</b>			
l'unité (kWh)	0,28 €	0,28 €	0,28 €
<b>Ménage + dépassement horaire</b>			
• Tarif horaire	30 €	30 €	30 €
<b>Uniquement si salle non louée</b>			
• Auvent seul	50 €	50 €	50 €
• Auvent + cuisine	130 €	130 €	130 €
• Electricité (le kWh)	0,28 €	0,28 €	0,28 €
<b>Tri poubelles :</b>			
• Si non respect du tri	150 €	150 €	150 €



la Salle  
des fêtes

Cuisine équipée ■ Scène ■ Bar ■ Auvent



Un évènement  
aux portes  
de Limoges ?

Louez la salle  
polyvalente de  
Beynac.

Jusqu'à 250 personnes  
à partir de 100€

plus de renseignements sur <https://mairiebeynac87.com/>  
ou au 05 55 70 24 92  
ou par mail : [beynac87.mairie@gmail.com](mailto:beynac87.mairie@gmail.com)

Possibilité de location à la journée, hors week-ends (par ex.expositions) :  
renseignements à la mairie

## Déchets

Un nouveau marché de collecte va débuter au 1er février 2022. Le ramassage des poubelles évoluera donc en 2022, avec un nouveau calendrier, à recevoir dans vos boîtes aux lettres fin janvier.

Contact : Bertrand Cholet, 05 55 70 50 98  
b-cholet@cc-valdevienne.fr

Depuis juillet 2020, nos pratiques de tri ont évolué. Déchets acceptés dans la poubelle des 'recyclables' : bouteilles, flacons et emballages en plastique, emballages métalliques, y compris capsules et bouchons, briques, cartons et papiers. Pour tout le reste, consultez la carte interactive sur le site du Syded 87 :

<https://www.syded87.org/fr/> et utilisez les containers à notre disposition à Beynac.

Matériaux	Emplacements
Verre	Salle polyvalente, Le Breuil, Cimetière, La Sudrie
Papiers revues journaux	La Sudrie
Tissus	La Sudrie
Autres matériaux	Déchèteries

## Etat civil

Désormais en raison de contraintes réglementaires, nous ne pouvons plus publier nominativement l'état civil de l'année. En 2021, Beynac totalise 8 naissances dont une effective sur la commune, et 2 décès. Nous avons célébré 2 mariages.

Par ailleurs, nous déplorons le décès en 2021, hors état civil de Beynac, de deux anciennes employées de la commune, Mme Boutaudon et Mme Caillaud. Nous présentons nos sincères condoléances à leurs proches.

Enfant de Beynac Raph' est présent tous les mercredis soirs sur le parking en face de l'église à partir de **18h**.

### 06.60.19.08.15

La borne «forain» nouvellement installée, permettrait d'accueillir d'autres commerçants ambulants, food-trucks ou autres services



## Réaménagement du bourg de Beynac

La première partie du réaménagement du centre bourg est terminée et le résultat est une réussite. Le bourg est désormais limité à 30 km/h pour améliorer la sécurité des piétons. Un parking de 17 places a été créé pour éviter le stationnement le long des rues et permettre aux piétons de cheminer en sécurité. Les cloches de l'église ont été sécurisées et l'une d'entre elles réparée. Dans la foulée, la statue de Saint-Jean sera prochainement restaurée.



Photo, Antoine GATET



Photo, Antoine GATET

## Travaux et entretien

Comme chaque année, le fauchage des bords de routes a été réalisé par notre cantonnier au printemps et à l'automne. Le broyage des talus a été sous-traité à la commune de Bosmie-l'Aiguille. De même, le curage des fossés a été sous-traité à la commune de Meilhac. Les petites réparations des routes communales ont été faites avec du point-à-temps. C'est en 2022 que la prochaine réfection de route communale est programmée : la route du Marchadeau va être refaite conjointement avec Burgnac et Saint-Martin-le-Vieux.

L'isolation des combles de tous les bâtiments de l'école a été renforcée et les anciennes fenêtres ont été remplacées par des nouvelles en double vitrage. Un nouveau système d'alarme centralisé a été installé.

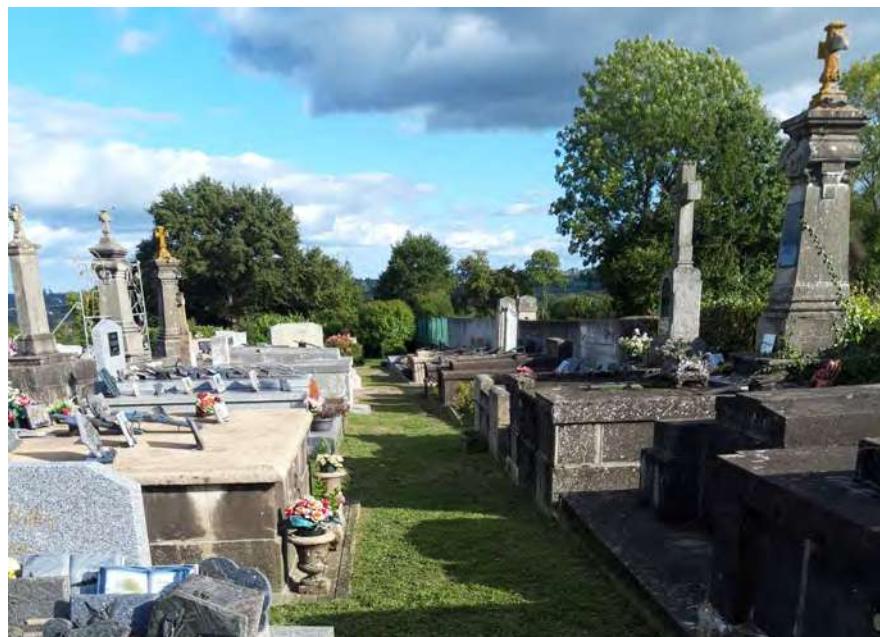
Les abords de la lagune des eaux usées sont désormais entretenus par des moutons qui paissent pour remplacer la tondeuse. C'est une démarche écologique et un gain de temps pour la commune, car cela libère le cantonnier pour d'autres tâches.

Les travaux en régie, effectués par nos services, ont pu reprendre au retour de Christophe MAZABRAUD, après trois mois de convalescence. Il a repris intégralement les joints du mur de l'école, côté cour de récréation, et installé des anti-pince-doigts sur les portes. Il a installé un banc près du terrain multisport. Enfin, il a presque terminé l'aménagement du nouvel atelier communal, qui devrait lui permettre un travail plus aisé, avec notamment tous les outils et matériels au même endroit.



Le cimetière est nettoyé quatre fois par an par l'ESAT de la Ribièvre (Etablissement ou service d'aide par le travail), en complément de l'entretien courant. Suite aux différentes expérimentations réalisées pour entretenir le cimetière sans produits phytosanitaires, désormais interdits, du trèfle blanc est semé dans l'ensemble du cimetière. Dans les espaces entre-tombes, très étroits et difficiles d'accès, du paillis d'ardoises est progressivement mis en place. L'allée principale restera gravillonnée pour le passage des pompes funèbres. Le travail effectué porte ses fruits et embellit le cimetière.

Les fleurs offertes les années passées par les Serres de l'Estrade ont été sauvées par notre cantonnier pour réaliser des parterres, l'un au cimetière et l'autre autour du Monument aux Morts.



## Le budget municipal

### Compte administratif 2020

Le compte administratif retrace les opérations réellement réalisées en 2020. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 540 092 €, et les dépenses de fonctionnement à 522 563 €. Les recettes d'investissement représentent 453 623 €, pour des dépenses d'investissement de 514 877 €. Le résultat global, qui tient compte de l'excédent de l'exercice précédent, est de 49 782 € en fonctionnement et de 74 691 € en investissement.

### Budget 2021

INVESTISSEMENT				
Déficit reporté		Excédent reporté		74 691
Capital emprunts	25 600	FCTVA		7 400
		Excédent fonct capitalisé		36 464
		Taxe aménagement		8 000
<b>TX RPI</b>	Travaux Burgnac + Meilhac	6 000		
<b>MATERIEL</b>	Matériel école	2 000	Remboursement RPI	1 115
	Acquisition matériel cantonnier	1 000	Prêt	6 000
<b>ECOLE</b>	Travaux école	20 000	Remboursement RPI	4 517
			Subventions publiques 60 %	9 944
<b>EGLISE</b>	Cloches	1 725	Subventions publiques 80 %	1 150
<b>AMENAGEMENT BOURG</b>	Travaux centre bourg	130 000	Subventions publiques 80 %	86 122
	SEHV	35 000	Prise en charge SEHV	12 820
			Subvention Département 50 %	9 853
			Subvention Département 50 % Imp du Muguet	1 517
<b>VOIRIE</b>	Routes communales	38 631	Subvention Département 50 %	16 096
<b>ECRITURES COMPTABLES</b>	Travaux en régie	20 000	Amortissement subc asst	4 267
	Neutralisation amortissement	876	Amortissement travaux RPI	876
		280 832		280 832

### Fonctionnement

DEPENSES	BP 2021	RECETTES	BP 2021
Charges à caractère général (achats de fournitures, prestations de services)	165 034	Produits services du domaine (cimetière, redevances péri-scolaires, occup domaine pbc)	55 630
Charges de personnel (rémunérations et charges de personnel)	289 300	Impôts et taxes (contributions directes + reversement Communauté de Communes)	254 264
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, contingents, subventions...)	56 256	Dotations, subventions et participations (Etat, Département, participations RPI)	127 201
Atténuation de produits	5 500	Autres produits de gestion courante (revenus locations salles des fêtes + logement)	10 200
<b>Total dépenses gestion courante</b>	<b>516 090</b>	Atténuation de charges (remboursement charges de personnel par RPI + assurances)	84 343
Charges financières (intérêts des emprunts, ligne de trésorerie)	5 100	Total recettes réelles	531 638
Charges exceptionnelles (titres annulés sur exercices antérieurs)	1 500	Opérations d'ordre transfert entre sections (amortissements + travaux en régie)	20 876
Dépense imprévues (somme ne pouvant être débloquée qu'après décision du Conseil)	38 000	<b>Total général</b>	<b>552 514</b>
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>560 690</b>	<b>Excédent reporté</b>	<b>13 318</b>
Opérations d'ordre transfert entre sections (amortissements)	5 143	<b>Total recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>565 833</b>
<b>Total général</b>	<b>565 833</b>		

L'année 2021 a vu se terminer le réaménagement du centre bourg et de son éclairage, ainsi que les aménagements du local technique de Bellevue. L'isolation thermique de l'école, la réfection de certaines voiries, la réparation des cloches de l'église ont également été réalisées.

L'année 2022 sera réduite en matière d'investissements, compte tenu des gros chantiers réalisés en 2019 et 2020.

## Pourquoi réduire l'éclairage nocturne ?

28 % des vertébrés et 74 % des invertébrés sont en tout ou partie nocturnes, c'est-à-dire qu'ils dépendent directement de la nuit au moins pour une phase de leur cycle de vie. La pollution lumineuse nocturne réduit les surfaces d'habitats favorables des espèces qui fuient la lumière la nuit : des études prouvent, par exemple, que, pendant leur migration saisonnière, les crapauds ne parviennent pas à franchir les routes éclairées et ne peuvent donc pas transiter de leur zone d'hivernage vers leur zone de reproduction. Il est donc indispensable de préserver et restaurer un réseau écologique propice à la vie nocturne en réduisant le plus possible l'éclairage pendant la nuit.

Les conséquences néfastes touchent aussi l'Homme. Selon diverses sources, un tiers de l'humanité ne voit désormais plus la Voie Lactée. Egalement, on sait que l'éclairage nocturne a des effets sur les êtres humains : production des hormones et cycle biologique, avec probablement des impacts plus larges sur la santé.

Enfin, selon l'ADEME, l'éclairage public représente en France 41 % des consommations d'électricité des collectivités territoriales.

C'est pourquoi, d'un point de vue à la fois écologique et économique, la commune de Beynac s'est engagée dans l'extinction partielle de l'éclairage nocturne. Cette démarche concerne pour l'instant la rue de la Croix des Combes et le bourg, mais devrait s'étendre peu à peu à tous nos hameaux.

### EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC de 23h00 à 6h00 SUR CETTE ROUTE



## Je vais, tu vas ... nous allons à l'école

De nouveau, la rentrée des classes 2021 s'est effectuée dans le respect des contraintes sanitaires liées à l'épidémie (masques et gel obligatoires, bref passage dans les classes pour les parents). Néanmoins, les bambins étaient (presque) tous souriants. Très vite, ils ont su trouver des jeux intéressants, des copains attrayants et ont laissé partir leurs parents rassurés par le professionnalisme des personnels.

Madame AUDONNET, la directrice, a accueilli 21 Petits avec l'aide de son ATSEM Khadra LATTAB. Dans la classe des Moyens de Madame Léonard, 21 élèves ont retrouvé l'ATSEM Christelle COTTAZ. Et dans la classe des Grands, Madame JAGAILLE a la charge de 20 enfants avec l'aide de l'ATSEM Nadège SEGUY l'après-midi.

Suite à sa demande de mutation, notre cantinière Marine GUDIN a quitté notre école. Le recrutement d'un agent de restauration scolaire n'a pas abouti faute de candidature répondant aux compétences requises pour ce poste. Nous avons donc été contraints de recourir à un service de portage de repas en liaison froide, dans une meilleure gamme que lors d'un précédent essai. A partir du 3 janvier 2022, les repas seront préparés par la société API directement sur le site de l'institution Beaupeyrat à Limoges. Pour réduire au maximum le brassage des classes, il a été décidé de maintenir l'organisation du repas en 3 services. Ainsi, les enfants ne se croisent pas dans la cantine, assez exigüe, et déjeunent dans d'excellentes conditions : très peu de bruit, personnel plus disponible.

Pour rendre le ménage des locaux moins pénible et plus rapide, chaque agent a été équipé d'un poste de lavage composé d'un bac avec double seau, d'un balai plat de lavage et d'un balai plat à poussière.

Pendant l'été 2021, d'importants travaux d'isolation ont été effectués dans tous les bâtiments de l'école. Une porte d'entrée et quatre fenêtres ont été changées dans la partie la plus ancienne. Une nouvelle alarme (en cas d'incendie ou d'intrusion) a été installée. Le montant total de l'ensemble des travaux s'élève à 13 562 €, subventionné à hauteur de 6 780 € par l'Etat et 4 068 € par le Département. Il reste donc 2 712 € à financer par les trois communes du RPI (regroupement pédagogique intercommunal Beynac-Burgnac-Meilhac). Le mur de la cour a été réparé et rafraîchi par le cantonnier.

## RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

CLASSES	EFFECTIFS	COMMUNE BEYNAC	COMMUNE BURGNAC	COMMUNE MEILHAC
PS/2018	21	9	5	7
MS/2017	21	14	4	3
GS/2016	22	10	9	3
<b>TOTAL ECOLE BEYNAC</b>	<b>64</b>	<b>33</b>	<b>18</b>	<b>13</b>
CP/2015	21	7	6	8
CE1/2014	31	11	15	5
CE2/2013	17	10	3	4
<b>TOTAL ECOLE BURGNAC</b>	<b>69</b>	<b>28</b>	<b>24</b>	<b>17</b>
CM1/2012	22	6	9	7
CM2/2011	20	4	7	9
<b>TOTAL ECOLE MEILHAC</b>	<b>42</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>16</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>175</b>	<b>71</b>	<b>58</b>	<b>46</b>

En juin, chaque élève de Petite Section a adressé un de ses dessins accompagné de sa photo à un ou une aîné(e) de la commune. Certaines personnes, touchées par ce geste de sollicitude et de respect, ont retourné à l'enfant de petits mots affectueux. Merci à tous pour ces échanges empreints de bienveillance et d'humanité.

*Ma petite Maya,  
Tu es belle comme une rose  
Moi je suis une mémé  
qui a 4 petits-enfants  
et 7 arrière-petits-enfants  
Je te fais de gros bisous*

*Une mémé*

*Chère Athénaïs,  
Ton dessin, très joli, m'a fait un grand plaisir.  
Je suis une vieille dame et les dessins d'enfants  
m'ont toujours apporté de la joie, le tien tout particulièrement.  
Je te souhaite de très bonnes vacances, et, par écrit on peut le faire,  
je t'embrasse de tout mon cœur.*

*Merci pour ta photo, tu es une très jolie petite fille,  
avec un très gentil sourire.*

*A Louison  
Merci pour ce dessin qui nous touche beaucoup car il nous montre l'attention  
portée aux « anciens » par les enfants et par les enseignants.*

*Bonnes vacances à tous petits et grands.*

L'inscription de votre enfant peut se faire en mairie dès le 1<sup>er</sup> décembre pour la rentrée scolaire suivante. Elle nécessitera le carnet de santé de votre enfant et votre livret de famille.

## Intramuros à Beynac

Notre commune se dote de l'application Intramuros, qui permet à chacun d'être informé, directement sur son smartphone, des actualités de la commune, d'être alerté en cas d'incident majeur, de signaler des événements ou des situations particulières et de découvrir les activités à faire dans les alentours. Un agenda indiquant les prochains événements à Beynac et dans les villes environnantes est aussi présent sur l'application. Les associations auront leur page dédiée, de même que les commerçants et artisans. Vous y trouverez également des informations pratiques sur l'école et le RPI, en plus des menus de la cantine.



Application disponible sur iOS et Android. Pour la télécharger, rendez-vous sur le Play Store ou l'Apple Store. N'oubliez pas d'activer les notifications en appuyant sur les « cloches » des informations communales et des alertes majeures !

## Bienvenue

Une nouvelle entreprise s'est installée à Beynac :

### AFB SERVICES 87

DÉSINSECTISATION, ENTRETIEN DES ESPACES VERTS  
DÉMOUSSAGE TOITURES, NETTOYAGE TERRASSES ET SÉPULTURES

06 48 66 04 17.

[afbservices87@yahoo.com](mailto:afbservices87@yahoo.com) / [afbservices87.com](http://afbservices87.com)

Nous lui souhaitons la bienvenue.

## Civisme

Vous êtes nombreux à poser des questions à la mairie sur nos droits et nos devoirs. Le point sur ce que vous pouvez faire, ou pas.

### • Y a-t-il des jours et des heures où on ne peut pas passer la tondeuse et autres matériels bruyants ?

- Oui, l'usage de ces matériels est interdit par arrêté municipal, les **samedis, dimanches et jours fériés avant 8h**, entre 12h et 16h et après 19h. Mais la réponse est différente concernant les récoltes et travaux agricoles : afin de permettre aux agriculteurs d'assurer leur travail lorsque les conditions météo sont optimales et aussi lorsque les récoltes l'imposent, ils sont autorisés à effectuer leurs travaux en tout temps et à toute heure.

### • Quelles sont les limitations de vitesse à Beynac ?

- Toutes les traversées des villages sont limitées à 50 km/h, sauf le cœur de Nouailhas et le centre-bourg de Beynac, désormais limités à 30 km/h.

### • Que faire de vos résidus de tonte et de taille des arbustes du jardin ?

- Bien sûr, il est interdit de les déposer chez le voisin, ou sur l'espace public ! Vous pouvez valoriser ces végétaux dans votre compost ou comme couvre-sol, ou les apporter en déchèterie. Si besoin, la Communauté de communes Val de Vienne propose le prêt d'un broyeur (page 10). A Beynac, à quatre reprises, des résidus de tonte de gazon ont été déposés devant l'oratoire de la Sainte-Vierge, route de la Sudrie, et derrière le mur du cimetière. Certains administrés se sont plaints à juste titre de découvrir sur leur propre terrain ce genre de dépôt sauvage. Les gendarmes ont été avertis.

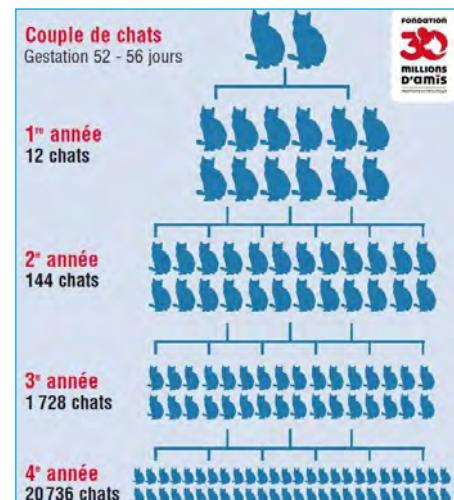
Pour finir, il est bon de rappeler que vous devez **tailler régulièrement** vos végétaux qui dépassent de votre propriété afin de ne pas gêner les piétons et les manœuvres des automobilistes. En cas de nécessité, la mairie peut faire intervenir une entreprise aux frais du propriétaire négligeant.

## Chats errants

Un problème bêtement mathématique se confirme à Beynac : de nombreux chats se multiplient et causent des désagréments... Selon l'association 30 millions d'amis, 2 chats donnant naissance à 12 chatons par an peuvent être à l'origine de 20 736 chatons en 4 ans !

Heureusement il est encore temps d'agir. Premier principe : il est indispensable de faire stériliser les chats, mâles et femelles.

Autrement dit, à chaque fois que nous décidons de nourrir un chat, nous devons prendre en charge sa stérilisation. Des campagnes de stérilisation ont lieu deux fois par an à des tarifs plus avantageux. Renseignez-vous auprès de la SPA ou d'un vétérinaire.



Deuxième solution : il est aussi possible de capturer les chats errants (après s'être assuré qu'ils n'ont pas de foyer !) et de les amener à la SPA. L'association ne se déplace pas mais accueillera les chats que vous lui amènerez.

## Elections

Les élections départementales ont eu lieu les 20 et 27 juin 2021. Notre canton est représenté au sein du conseil départemental par Sylvie ACHARD et Philippe BARRY.



## Recensement citoyen

Le recensement est obligatoire à 16 ans. Il vous suffit de vous présenter en mairie avec votre pièce d'identité et le livret de famille de vos parents, dans le mois suivant votre anniversaire. Cette formalité est indispensable pour pouvoir s'inscrire aux examens et concours (permis de conduire, brevet des collèges, baccalauréat...).

## Un dispositif ULIS à la MFR

Ce dispositif collectif vise la préparation à l'insertion sociale et professionnelle pour des jeunes reconnus handicapés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), dans le cadre d'une scolarité en milieu ordinaire de type collège / lycée d'enseignement professionnel à la Maison Familiale et Rurale (MFR) :

- 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> Enseignement Agricole (CFG, Brevet -DNB)
- CAPA Métiers de l'Agriculture (MA)
- CAPA Services à la personne et Vente en Espace Rural (SAPVER)

Cette expérience unique, où le parcours scolaire est adapté aux possibilités de réussite de l'élève en situation de handicap, propose des ateliers spécifiques pour favoriser et optimiser le développement des compétences et l'employabilité en milieu ordinaire. Elle s'inscrit dans une dynamique d'ouverture sur le monde extérieur par le biais de l'ALTERNANCE, passerelle vers le monde de l'entreprise.

La vie de l'Etablissement, le « Vivre Ensemble » propre à la Maison Familiale et Rurale et le partage d'expériences, créent des liens contribuant à l'épanouissement et au dynamisme à la fois collectif et individuel des participants. Actuellement 33 jeunes bénéficient de ce dispositif à Beynac.

## Michel BEAUDOU, maire honoraire de Beynac

Michel BEAUDOU, maire de Beynac de mars 1983 à mars 2014, était déjà conseiller municipal de la commune depuis le 19 mars 1971. Cet engagement hors normes a été reconnu : Michel BEAUDOU (Raymond à l'état civil) a été nommé Maire honoraire par le préfet Seymour MORSY. La remise de cette distinction, initialement programmée le 17 décembre 2021, a dû être reportée en 2022, en raison d'un nouvel assaut de l'épidémie de Covid-19.

## Comment voter en 2022

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif ou déménagement après le recensement...), il doit alors demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie. Pour vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales, vous pouvez utiliser le service en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R51788>

En 2022, nous serons invités à voter les 10 et 24 avril pour les élections présidentielles, et les 12 et 19 juin pour la désignation des députés. Le vote par procuration restera possible, il est recommandé de s'y prendre à l'avance. Pour tout savoir sur le vote en 2022 :

<https://mobile.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter>



Les jeunes ont élu leur délégué de classe en situation de vote réel à la mairie de Beynac



## Covid

La Communauté de communes a organisé pour les administrés de plus de 70 ans des 9 communes du Val de Vienne deux journées de vaccination au printemps 2021. La commune de Beynac a participé à l'organisation de ces journées en appelant ses administrés concernés, sur la base des listes électorales. Les volontaires à cette vaccination ont ensuite été contactés par les services de la Communauté de communes, et vaccinés à la Maison de santé, qui continue d'être un centre de vaccination.

D'autre part, la mairie surveille les consignes communiquées par les autorités compétentes et les fait appliquer pour ce qui la concerne, dans ses services et à l'école.  
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

## Prêt du broyeur

En partenariat avec le SYDED 87, la Communauté de Communes du Val de Vienne offre un service de prêt de broyeurs à végétaux. Ce dispositif gratuit est ouvert à tous les usagers du territoire, sur inscription. Emprunté pour une durée de 48h (à 4 jours pour le broyeur thermique), ce matériel vous permet de faire votre propre broyat de branches : vos résidus de tailles retrouveront leur cycle naturel sous la forme de paillage et/ou de compost dans votre jardin.



Renseignements au **05 55 70 53 05** et sur  
<https://valdevienne.fr/environnement/pret-de-broyeurs-et-compostage/>

## Accessibilité

La Communauté de communes s'est engagée dans une démarche dénommée « Val de Vienne, territoire accessible » avec l'appui des services de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne et des professionnels du territoire.

Dans le cadre du plan d'action défini par la Commission Intercommunale d'Accessibilité, de nombreux élus ont été invités à une réunion de sensibilisation aux situations de handicap : « Comprendre le handicap pour rendre ma commune accessible à tous ». La commune de Beynac a accueilli cette séance de travail, à la salle polyvalente. Ambiance studieuse ! A la suite de ce travail collaboratif, des actions concrètes seront déployées sur le territoire pour les trois prochaines années.



## Nouveau PLUi

Le Plan local d'urbanisme intercommunal révisé, qui vise à harmoniser les règles d'urbanisme sur l'ensemble du territoire Val de Vienne, en adéquation avec la réglementation, devrait être arrêté en début d'année 2022. Les résultats de l'enquête publique sont consultables jusqu'au 23 juillet 2022, sur le site <https://valdevienne.fr>

## Enfance jeunesse pratique

Voici les possibilités recensées sur notre territoire pour tout ce qui concerne vos enfants en dehors de l'école. Plus de détails : Service Enfance-Jeunesse au

**05 55 70 50 99** ou <https://valdevienne.fr>

**Les Relais assistantes maternelles (RAM) :** le relais incontournable pour inscrire votre enfant à la crèche ou trouver une place chez une des assistantes maternelles agréées du Val de Vienne. RAM de Bosmie-l'Aiguille : **05 55 70 53 07** / RAM d'Aixe-sur-Vienne : **05 55 70 17 90**

**Les Multi-accueil :** 2 multi-accueil et 2 crèches privées accueillent vos enfants sur le territoire. Renseignements auprès du RAM de Bosmie-l'Aiguille ou d'Aixe-sur-Vienne.

**Le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) :** ouvert aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familier pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges, cet accueil est gratuit et anonyme, dans le respect de la confidentialité. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles et les aider dans tout ce qui a trait à l'éducation et l'épanouissement de leurs enfants.

**05 55 48 08 41**

**Le Pôle jeunesse :** accueille vos enfants de 3 à 17 ans, les mercredis et les petites et grandes vacances scolaires et les soirs après l'école pour les ados. Renseignements et inscriptions : <https://valdevienne.fr/enfance-jeunesse/pole-jeunesse/>

Mais aussi, pour les jeunes :

**La Mission locale :** elle accompagne les jeunes pour entrer dans le monde du travail. **05 55 70 45 74** - [aixe@mlr87.fr](mailto:aixe@mlr87.fr)

## Un arbre pour Marie-Noëlle

Un hommage a été rendu à Marie-Noëlle ANDURU, directrice générale des services de la Communauté de communes décédée en 2020, le 4 décembre 2021. Un ginkgo biloba a été planté pour honorer sa mémoire.

## Très haut débit

Deux ans après le développement de la fibre sur une partie de notre commune, le très haut débit s'annonce. Prévu courant 2022, il permettra un internet beaucoup plus rapide avec de gros volumes de données.

## Cyclotourisme

Le Val de Vienne offre à tous les amateurs de sport nature un formidable potentiel de sorties, avec désormais 200 km de circuits VTT balisés FFC, des boucles de différentes longueurs et des départs dans plusieurs communes. Le tout pensé et réalisé par des passionnés, grâce au travail mené en partenariat notamment sur la signalétique, avec différents clubs locaux : <https://sitesvtt.ffc.fr/app/uploads/sites/2/2021/10/297-carte-VTT-Val-de-Vienne-21.pdf>

## NOUVEAU SERVICE !!



## CRÉATION DE SITES WEB

et toujours pour vous servir, notre activité d'impression multi-supports

Contactez-nous : **05 55 70 32 89** | [contact@icomia.fr](mailto:contact@icomia.fr)



DÉSINSECTISATION,  
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS  
DÉMOUSSAGE TOITURES,  
NETTOYAGE TERRASSES  
ET SÉPULTURES

**06 48 66 04 17**

87700 BEYNAC

[afbservices87@yahoo.com](mailto:afbservices87@yahoo.com)

[afbservices87.com](http://afbservices87.com)

# Associations



## ACCA

La surveillance du territoire est toujours assurée par le garde M. Stéphane BEAUDOU, qui est aussi piégeur.

L'ACCA a tenu son assemblée générale à Beynac. Le président de l'ACCA est Louis MARETHEU, vice-président Didier PIMPIN, trésorier Jean-Pierre SOTTE, secrétaire Camille CLEMENT.

En raison de la situation sanitaire, le repas gibier du 12 mars 2022 reste à confirmer.

Le conseil d'administration vous adresse ses sincères salutations cynégétiques.

Le président, Louis MARETHEU

## Maxi'Mômes



En cette année 2020-2021 si particulière, l'association Maxi'Mômes a souhaité maintenir ses actions en s'adaptant à la situation sanitaire.

- Novembre 2020 : vente de bulbes et plants : +1025€
- Décembre 2020 : projet de Noël, vente d'objets personnalisés par les enfants du RPI : +1280€
- Avril 2021 : vente de chocolats de Pâques : +828€
- Mai 2021 : marché de producteurs à Beynac : +266€
- Juin 2021 : Fête des 3 écoles à Burgnac : +1002€
- Recyclage de cartouches d'encre : +120€

L'association Maxi'Mômes a pu reverser 4 400 € aux 3 écoles et a offert un spectacle de fin d'année et des calculatrices pour les futurs élèves de 6<sup>ème</sup>.

Pour cette nouvelle année scolaire, voici le programme :

- Novembre 2021 : vente de bulbes et plants (catalogues disponibles en mairie)
- 28 novembre 2021 : collecte de jeux en collaboration avec le secours populaire de Néon, suivie de jeux et goûter offert par l'association, à Meilhac
- Décembre 2021 : réalisation et vente d'objets personnalisés par les enfants du RPI
- Avril 2022 : vente de chocolats de Pâques (catalogues disponibles en mairie)
- 15 mai 2022 : marché de producteurs avec repas sur place suivi d'un après-midi jeux, avec La Marelle Limousine, à Beynac
- 24 juin 2022 : fête des 3 écoles à Burgnac
- Recyclage de cartouches d'encre tout au long de l'année (point de collecte en mairie).

La totalité de nos bénéfices est reversée aux 3 écoles du RPI (regroupement pédagogique intercommunal de Beynac-Burgnac-Meilhac). Cela permet de financer des projets scolaires, sorties culturelles, achats de matériels, spectacles...

L'association **Maxi'Mômes** tient à remercier madame et messieurs les Maires des communes de Beynac, Burgnac et Meilhac ainsi que leurs conseillers municipaux qui nous offrent et nous mettent à disposition leurs locaux dès que nécessaire. Merci également à tous ceux qui contribuent à la réussite de nos actions.

Emilie CALVET, présidente de Maxi'Mômes

## AEB

L'assemblée générale des Anciens élèves des écoles de Beynac a eu lieu le 27 novembre 2021. De nombreux adhérents étaient présents. Il a été retenu la date du



17 septembre 2022 pour une journée de retrouvailles, autour d'un repas. Contact **05 55 70 12 50**

Le président, Michel BEAUDOU

## Club du 3<sup>ème</sup> Age

Après de nombreuses années passées à la tête du club, Jean MERIGAUD a laissé sa place. Nous le remercions pour tout ce qu'il a accompli tant pour sa motivation que pour son temps passé.

Un nouveau bureau a été élu :

- Présidente d'honneur : Marie-Claude BEYRAND, maire
- Présidente : Monique HIVER (06.08.15.93.20)
- Vice président et trésorier : Daniel GAUTHIE
- Secrétaire : Germaine MORANGE



Après de longs mois difficiles, à cause de la COVID, nous avons repris les rencontres mensuelles, tous les 2èmes mardis de chaque mois, à partir de 14h30 à la salle polyvalente.

lente de Beynac. Nous y partageons de très bons moments joyeux et conviviaux : jeux de société, belote, scrabbles, pétanques et surtout le goûter (café, chocolat, infusions et gâteaux). Notre adhésion est de 13€ pour l'année. Venez nous rejoindre, vous y serez accueillis avec bienveillance que ce soit occasionnellement ou régulièrement.

Nous remercions la commune d'avoir mis un local à notre disposition pour stocker notre matériel.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou à appeler la présidente pour avoir des renseignements.

La présidente, Monique HIVER

## Paroisse

L'Eglise de Beynac, bien restaurée voilà quelques années, s'entoure maintenant du beau cadre que lui offre le centre-bourg rénové. Tout le monde peut en profiter et s'en réjouir.

2021 avait pourtant commencé dans la douleur avec la mort du Père Raymond ROUGER, ancien curé d'Aixe-sur-Vienne. A sa retraite, il avait décidé de ne pas retourner dans son Anjou natal mais de s'installer au presbytère de Sereilhac pour continuer à servir ici, chez nous. Gardons en mémoire sa joie inaltérable, son ouverture à tous, son amour de la nature et de la création, sa disponibilité totale pour aider et servir. Merci Raymond.

Le Père Bernard LAFLAVANDERIE, basé à Aixe, continue d'assurer messes et sacrements à Beynac, où la messe est dite une fois par trimestre le samedi soir.



Pour 2022, nous voulons remettre en état l'Oratoire de Notre-Dame-des-Champs, au Caillaud.

## Nos chemins de randonnées

Nos chemins de randonnées n'ont jamais été aussi fréquentés depuis l'apparition de la pandémie Covid, un moyen de nous oxygénier (sans masque !) et de nous détendre. Si on procède à un petit inventaire, on compte sur la commune :

### - 2 circuits sous forme de boucle :

- **le circuit des « Ecureuils »** (3,2 km), qui part de la Sudrie en direction de la vallée de la Vienne en revenant par Courjac et les Rivailles, avec depuis peu une possibilité d'écourter par la liaison Les Champs-Courjac ;
- **le circuit « les Hauts de Beynac »,** 7 km, qui part de la mairie en direction de la croix, Nouailhas, le Boucheron,

le Puytignon. Le retour vers le bourg n'emprunte plus la route départementale mais l'ancienne portion du GR654 qui a été réouverte depuis peu, entre l'étoile du Puytignon et le bourg en passant par la vallée de l'Alma

### - 2 liaisons : Cimetière-Les petits Pics et Cimetière-Mairie

Vous retrouverez les topofiches sur le site de la mairie (<https://mairiebeynac87.com>) et sur le site de l'office de tourisme ([www.tourismevaldevienne.fr](http://www.tourismevaldevienne.fr)). La communauté de communes Val de Vienne dénombre aussi de nombreux autres sentiers très attractifs et variés. Mais si les sentiers sont balisés en jaunes, ils croisent parfois d'autres sentiers de communes limitrophes balisés eux aussi avec la même couleur : la topofiche vous évitera (sans doute) de vous tromper.

**Attention, les sentiers sont réouverts pour les piétons uniquement, la plupart ne sont pas empierrés et ne supportent pas le passage d'engins motorisés.**

Mais qui s'occupe d'ouvrir les chemins, de les nettoyer, d'élaguer, de baliser et de rédiger les topofiches ?

La commune n'ayant pas de moyens humains à attribuer à ces activités, elles dépendent de la disponibilité d'un petit groupe de bénévoles qui œuvre avec son propre matériel : sécateur, gyrobroyeur ou tronçonneuse. L'entretien, qui nécessite des interventions assez récurrentes à certaines saisons, n'est donc pas toujours à la hauteur de ce que nous souhaiterions....



Aussi, ces bénévoles, qui se réjouissent de voir les promeneurs investir ces sentiers, lancent un appel afin les aider à maintenir en état ces chemins :

- en participant à des chantiers collectifs organisés chaque année et annoncés sur le site de la mairie et qui se terminent par un pique-nique participatif !
- ou par des actions individuelles simples (usage d'un sécateur lors de vos promenades, passage d'un petit coup de débroussailleuse dans le chemin qui passe près de chez vous...)
- ainsi qu'au respect de leur travail. En effet, certains panneaux indicateurs disparaissent régulièrement et certains sentiers ne sont pas prévus pour des véhicules à moteurs, qui les endommagent...

Aussi n'hésitez pas les aider ... nos chemins ont besoin de nous tous !

Pour plus d'informations vous pouvez contacter  
Gilles Mariaux **06 10 27 37 46**  
et Patrice Cottaz **06 16 29 35 67**

Bonne promenade !

*J. Boulesteix*  
Pâtissier - Chocolatier  
Glacier

Et vous, vous l'avez comment la galette?

12, place Aymard Fayard  
AIXE-SUR-VIENNE  
Tél : 05 55 70 20 58  
limousin8787@gmail.com  
[f Pâtisserie Boulesteix](https://www.facebook.com/PatisserieBoulesteix)

MC  
MAISON CARREAU SAS  
damien DOIRAT

MARBRERIE  
POMPES FUNEBRES

**MAISON CARREAU**  
Pompes funèbres,  
contrats obsèques,  
marbrerie (neuf et rénovation),  
gravures, entretien de caveaux

Contact : 44 rue du Pont Saint Martial,  
87000 Limoges,  
**05 55 56 58 65**  
[sas.maisoncarreau@sfr.fr](mailto:sas.maisoncarreau@sfr.fr)

## SARL LALET CHRISTOPHE

Débroussaillage - Abattage  
Élagage - Broyage de végétaux  
Intervention camion nacelle  
Destruction nid de frelons  
et de guêpes - Ramonage  
Nouailhas - 87700 BEYNAC  
**05 55 70 48 42** - Post. 06 07 44 44 02

le plaisir de Bricoler      l'envie de Décorer      la passion de Jardiner

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au Vendredi 9h00-12h30 // 14h00-19h00  
Le Samedi de 9h00 à 19h00 sans interruption.

**Aixe sur Vienne Tél. 05 55 71 06 08**

Retrouvez-nous sur [weldom.fr](http://weldom.fr) et

**AD** GARAGE EXPERT  
BOISSIERE ET ASSOCIES

MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE  
VENTE VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS  
VEHICULES DE PRÊT - SPECIALISTE OPEL

ZA DU BOURNAZAUD  
87700 ST PRIEST SOUS AIXE      05-55-70-21-17  
mail: [sasboissiereetassocies@gmail.com](mailto:sasboissiereetassocies@gmail.com)  
Facebook: GARAGE BOISSIERE

Aixe sur Vienne  
**La P'tite Chopine**  
RESTAURANT  
Mathieu PAILLER

Restaurant  
le midi du lundi au samedi

**Plats à emporter**  
(sur commande)

**Service traiteur**  
(devis sur demande)

54 Avenue du Président Wilson  
87700 - Aixe sur Vienne      **05.55.70.08.78**

## E.A.R.L. *Les Serres de Lestrade*

Ouvert du lundi au samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horticulteur - Maraîcher  
Vente de légumes frais

[lesserresdelestrade@orange.fr](mailto:lesserresdelestrade@orange.fr)  
8, rue des Palennes 87110 Bosmie l'Aiguille  
**05 55 39 03 72**

*jean-luc Buisson*  
Installateur de fenêtres, portes d'entrée & garage, volets, portails...

Fenêtres      Portes d'entrée      Volets      Porte de garage      Portails & Clôtures      Stores & Pergolas

Contactez-nous  
**05 55 70 10 10**  
[www.jlbuisson-fenetres.fr](http://www.jlbuisson-fenetres.fr)

2 ADRESSES

16 avenue Pasteur à AIXE S/ VIENNE      32 rue Auguste Comte à ZI NORD à LIMOGES

# Intermarché SUPER

**Aixe-sur-Vienne**

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30  
dimanche de 9h à 12h30

**le DRIVE**

Lavage auto      Distributeur      Station service

**05 55 70 37 60**